

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de la RNN du marais et de la baie d'Yves à Yves et Fouras

**De :** Nb Nb <aponiaures@gmail.com>

**Date :** 24/11/2021 12:15

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le préfet,

J'apporte un avis favorable au projet d'extension de la RNN du marais et de la baie d'Yves à Yves et Fouras. Ce projet d'extension est proposé en cohérence avec les enjeux de conservation de la biodiversité face aux impacts du changement climatique et à l'urgence de pour notre avenir.

Cordialement

Nathalie Bourret

**Sujet :** [INTERNET] SOUTIEN A L' EXTENSION DE LA RESERVE DES MARAIS D' IVES

**De :** dan25reu <dan25reu@orange.fr>

**Date :** 24/11/2021 11:42

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

BONJOUR ,

JE TIENS A VOUS INFORMER QUE JE SOUTIENS L' EXTENSION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DES MARAIS D' YVES .

QUE CETTE INITIATIVE SOIT REALISEE POUR SAUVER LA BIODIVERSITE ET NOTRE ENVIRONNEMENT .

MERCI

Mme Danielle Reumaux

**Sujet :** [INTERNET] Avis extension réserve

**De :** Philippe Lecuyer <philippe.lecuyer@lpo.fr>

**Date :** 24/11/2021 11:18

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Monsieur le Préfet.

A l'heure où le dérèglement climatique occupe tous les esprits, où un virus dicte sa loi et que l'on parle de plus en plus de la sauvegarde de la biodiversité, l'extension de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Yves me semble être un excellent projet ! L'agrandissement d'une zone protégée comme celle-ci permettra à la Vie Sauvage de gagner un peu de terrain dans ce monde toujours de plus en plus malmené...

Je suis donc favorable, Monsieur le Préfet, à cette extension de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Yves.

Veuillez recevoir mes salutations distinguées.

**Philippe Lecuyer**

**LPO Grands Causses**

Chargé du suivi des colonies caussenardes

05 65 62 61 40

[Philippe.lecuyer@lpo.fr](mailto:Philippe.lecuyer@lpo.fr)



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**

**Sujet :** [INTERNET] Avis FAVORABLE au projet d'extension de la RNN du Marais d'Yves

**De :** Pierre de Bouet du Portal <pierre.de-bouet-du-portal@lpo.fr>

**Date :** 24/11/2021 11:16

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A qui de droit,

Je donne un avis FAVORABLE au projet d'extension de la RNN du Marais d'Yves.

A l'heure où les pressions sur l'environnement n'ont jamais été aussi fortes, il est indispensable de créer et d'agrandir les zones en protection forte sur le territoire français.

En effet le gouvernement s'est fixé comme objectif 30% du territoire marin et terrestre en zone protégée pour la biodiversité dont 10% en protection forte. L'outil réserve naturelle a été listé comme un outil de protection forte.

De plus la majorité des espaces en réserve naturelle sont de petites tailles et donc soumis aux pressions extérieures qui sont de plus en plus soutenues (urbanisation, intensification de l'agriculture, pollution des eaux en amont,...). Il est donc aujourd'hui impératif d'augmenter la taille de ces espaces protégés afin qu'ils puissent assurer une préservation optimale de la biodiversité.

Bien cordialement

Pierre de Bouet du Portal

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Soutien au projet d'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves

**De :** Catherine Paulot <catherinepaulot35@gmail.com>

**Date :** 24/11/2021 10:27

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte mon soutien d'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves, gérée par la LPO.

L'extension de cette zone permettra de préserver la qualité de l'espace déjà créé et une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des marais littoraux. Elle sera aussi la certitude d'une zone de quiétude élargie pour les oiseaux d'eau.

En hiver, outre les oiseaux déjà présents, elle permettra la fréquentation sur un site d'importance nationale et internationale de populations supplémentaires d'espèces hivernantes et migratrices.

Depuis 2018, ce projet d'extension de périmètre, mené en concertation avec les élus, les usagers, les partenaires institutionnels et scientifiques a confirmé l'intérêt d'envisager sur le long terme un équilibre entre protection du patrimoine naturel, activités professionnels et usages socioéconomiques du territoire.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce soutien,

Bien sincèrement,

Catherine PAULOT

*"Rien qui m'appartienne  
Sinon la paix du coeur  
Et la fraîcheur de l'air"  
Kobayashi Issa  
(1763-1828)*

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

**De :** Samuel GAUTIER <gautier.s.archi@gmail.com>

**Date :** 24/11/2021 10:26

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je souhaite manifester mon intérêt et mon soutien au projet d'extension de la Réserve naturelle des marais d'Yves.

J'espère vivement que les services de l'Etat et le gouvernement ne failliront pas face aux lobbies et autres réac...

Bonne journée et bon courage !

Cordialement.

Samuel GAUTIER

17620 Saint AGNANT

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves

**De :** "Gmail JCK" <koenig.jeancharles@gmail.com>

**Date :** 24/11/2021 10:11

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** "ROBLIN Didier" <mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" <mairie@fouras-les-bains.fr>

**Mortagne, le 24 novembre 2021**

**Monsieur le Préfet de Charente Maritime,  
Monsieur le Maire de Fouras les Bains,  
Monsieur le Maire de Yves,**

**Je vous prie de trouver en pièces jointes les pétitions relatives au Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves qui m'ont été remises à votre intention par :**

- M. & Mme BORTOLOTTI
- Mme Christiane MORHAIN
- M. Damien RIDEAU
- M. Jacques ROUSSEAU

**Je vous en souhaite bonne réception,**

**Cordialement,**

**Jean-Charles KOENIG  
21 rue Jean PERRY - Mortagne  
17290 THAIRE D'AUNIS  
Mobile :+33 (0)6 12 18 02 07**

— Pièces jointes : —

Arrigo et Christiane BORTOLOTTI.pdf	30 octets
Christiane MORHAIN.pdf	30 octets
Damien RIDEAU.pdf	30 octets
Jacques ROUSSEAU.pdf	30 octets

# Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

## Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : R. et Yvonne BORTOLOTTI

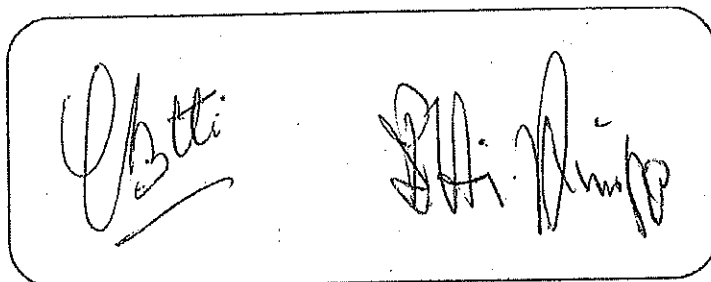
Prénom : Arlette et Christiane

Adresse : 8, rue des Fontaines 17380 Le Nouillerau

Mail : arlettejade@yahoo.fr

Téléphone : 05 46 90 22 42

Signature :





# Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

## Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : MORHAU


Prénom : Christiane

Adresse : 44 Impasse de l'Etang 17310 CHATELAILLON

Mail : christiane.morhau@orange.fr

Téléphone : 01 67 37 79 63

Signature :



# Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

## Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !


Nom : ..... Rideau ..... Prénom : ..... Damien .....

Adresse : ..... 10 La Tomaille 17150 Semussac .....

Mail : ..... damien\_rideau\_1986@Sfr.fr .....

Téléphone : ..... 06171143147143 .....

Signature :



Destinataires : copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

# Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

## Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

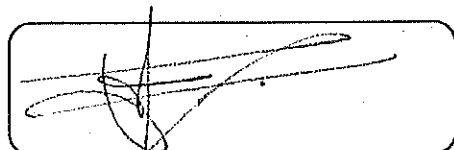
Nom : Rousseau Prénom : Jacques

Adresse : 13 Rue Albert 1<sup>er</sup> Chateaufillon Plage

Mail : cetrousseau1@gmail.com

Téléphone : 06 18 90 93 70

Signature :



Destinataires : copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

**Sujet :** [INTERNET] Avis favorable projet d'extension RN des marais d'Yves

**De :** Dupuy Jérémy <dupuy.jerem@yahoo.fr>

**Date :** 24/11/2021 09:54

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis favorable au projet d'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves. Cet espace protégé accueille un patrimoine naturel exceptionnel parmi lequel on retrouve une richesse avifaunistique remarquable mais également plusieurs espèces patrimoniales comme le Pélobate cultripède, amphibien particulièrement menacé à l'échelle nationale. Au delà des espèces, ce projet d'extension vise aussi à renforcer la préservation d'une grande diversité de milieux naturels: estran vaseux, dunes sèches et mares temporaires plus ou moins saumâtres, marais et roselières, prairies humides, haies de tamaris, bosquets et fourrés.

De plus dans le cadre du changement climatique, la montée du niveau de la mer risque de remodeler les habitats dans l'emprise actuelle de la réserve naturelle. C'est le cas de la lagune principale qui accueille de nombreuses espèces en reproduction mais aussi le reposoir principal pour près de 20 000 limicoles en hiver. En cas de submersion de la lagune, ce reposoir va disparaître et les oiseaux risquent de se redistribuer sur des sites secondaires moins attractif et plus perturbés. Or, une multitude de publications scientifique montrent l'importance de la quiétude des sites de repos pour les limicoles, ce qui explique notamment que près de 90% des limicoles hivernants en Charente-maritime se repose dans des espaces protégés. L'extension de la réserve, en élargissant les zones de quiétude, pourra donc offrir de nouveaux sites de reposoir favorables au limicoles et aux anatidés.

Parallèlement, la mise en réserve d'une surface significative de vasière est également nécessaire. Cet habitat si particulier, emblématique des pertuis charentais, constitue les zones de gagnage pour de nombreuses espèces de limicoles et d'anatidés. L'arrêt de certaines activités humaines sur ce milieu pourra assurer la quiétude de l'avifaune durant la phase de nourrissage, mais aussi préserver les ressources trophiques.

Voici donc quelques arguments qui justifient mon avis favorable au projet d'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

Cordialement,

Jérémy Dupuy

**Sujet :** [INTERNET] Projet extension RNN des marais d'Yves

**De :** Guillaume Caillon <guillaume.caillon@lpo.fr>

**Date :** 24/11/2021 09:24

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Pour que le patrimoine naturel exceptionnel de la baie d'Yves puisse être mieux préservé, je donne un avis favorable au projet d'extension de la Réserve Naturelle nationale des marais d'Yves.

Cordialement,

**Guillaume Caillon**

Tel : 06 59 06 39 77

Chargé d'études faune

**LPO France**

Service Etudes, Développement durable, International et outre-mer

Pôle Protection de la Nature

*LPO - Les Fonderies Royales*

*8-10 rue du Docteur Pujos*

*CS 90263 - 17305 Rochefort*



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**

**Sujet :** [INTERNET] Consultation agrandir le Reserve de Yves.

**De :** "kirke.annette" <kirke.annette@orange.fr>

**Date :** 24/11/2021 09:22

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je soucrit l'importance de agrandir cette réserve car la nature as besoin de plus de place pour sauvegarder notre esprit naturelle.

Annette Kriek  
France

Verzonden vanaf mijn Galaxy

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension RNN Yves avis favorable

**De :** unonet@free.fr

**Date :** 24/11/2021 09:18

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur

Par ce mail, je vous fait part de mon avis favorable au projet d'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

Confiant dans la bonne prise en compte de cet avis

Bien respectueusement

Sylvain Hunault

18 rue Edouard Manet

85 0000 La roche sur yon

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves / AVIS FAVORABLE

**De :** Lea Giraud <lea.giraud@lpo.fr>

**Date :** 24/11/2021 09:14

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Par ce mail je souhaite déposer un avis favorable au projet d'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

Étendre la superficie de la réserve d'Yves permettra une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des marais littoraux et garantira une zone de quiétude élargie pour les oiseaux d'eau. En hiver, plus de 20 000 limicoles, environ 1 500 canards et plusieurs centaines d'oies cendrées fréquentent ce site d'importance nationale et internationale pour l'accueil des populations d'espèces hivernantes et migratrices.

Bien cordialement

Léa Giraud

Responsable du Site Grands Causses

Programmes nationaux de conservation

06.27.78.33.38 / 05.65.62.61.40

Le bourg 12720 PEYRELEAU



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



**Sujet :** [INTERNET] Extension de la RNN du Marais d'Yves : avis favorable

**De :** "Louis S." <louis.salle400@gmail.com>

**Date :** 24/11/2021 08:07

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

la RNN du Marais d'Yves consitue une mosaïque d'habitats de plus en plus rare à l'échelle de notre pays, ainsi qu'une zone de halte et d'hivernage pour des centaines de milliers d'oiseaux appartenant à 250 espèces (soit plus de la moitié des espèces régulières en France). Son extension, logique d'un point de vue fonctionnel et écosystémique, permettrait de garantir la pérennité de ce rôle capital. Alors que les milieux humides pâtissent de plus en plus de la destruction des habitats et du réchauffement climatique, il s'agirait là d'un geste fort et symbolique.

Cordialement,

Louis Sallé

le 24 nov. 2021, Rochefort

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de RNN Yves - enquête publique

**De :** "damien.rideau1986" <damien.rideau1986@sfr.fr>

**Date :** 24/11/2021 08:00

**Pour :** secretaire@carrelets-charentais.com, pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr,  
mairie-yves@wanadoo.fr, mairie@fouras-les-bains.fr

**Damien RIDEAU**

—Pièces jointes :—

---

PETITION RNN.pdf

30 octets

# Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

## Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

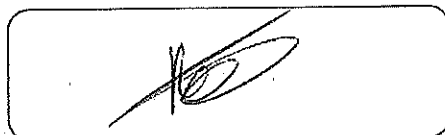
Nom : ..... Rideau ..... Prénom : ..... Damien .....

Adresse : ..... 10 La Tomelle 17150 Semoussac .....

Mail : ..... damien.rideau.1986@Sfr.fr .....

Téléphone : ..... 06171143143143 .....

Signature :



**Destinataires :** copie à [secretaire@carrelets-charentais.com](mailto:secretaire@carrelets-charentais.com)  
Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)  
Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)  
Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

**Sujet :** [INTERNET] extension de la réserve d'YVES

**De :** pascale pouilloux <pascale.pouilloux@sfr.fr>

**Date :** 24/11/2021 07:24

**Pour :** asso.def.anse.fouras@gmail.com, pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

MADAME, MONSIEUR, Constatant que la LPO fait encore des siennes avec le projet d'agrandissement de la réserve du marais d' YVES. Je voudrais vous demander comment vont-ils faire pour réguler les nuisibles tel-que le sangliers qui est en pleine explosion si on y interdit la chasse . Il est inadmissible qu'une poignée d'utopistes puisse réquisitionner des terrains sous prétexte d'observer les migrateurs , en interdisant quiconques viennent les déranger .J'espère que mes propos trouverons une oreille attentive car je ne suis pas le seul a les tenir. Un bon entendeur ...Salut

**Sujet :** [INTERNET] Les marais d'Yves

**De :** Françoise Vasse <taxibateau@wanadoo.fr>

**Date :** 23/11/2021 22:59

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis pour l'extension des marais

Jacques Fusier

Route de nouan

18290 Mareuil sur arnon

Tél 0248699490

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique - extension RNN Marais d'Yves

**De :** Pierre Rousseau <pierre.rousseau17@gmail.com>

**Date :** 23/11/2021 22:34

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Par ce présent mail, je donne un AVIS FAVORABLE pour l'extension de la Réserve Naturelle Nationale d'Yves. En effet, les travaux de défenses de côte qui vont avoir lieu sur ce site vont profondément modifier cette Réserve Naturelle et engendrer une perte de biodiversité.

Il est important que ces travaux soient compensés par une extension du site naturel protégé. A l'heure où les enjeux de conservation de la nature sont nécessaires pour la biodiversité et pour les Hommes, des mesures de protection fortes doivent pouvoir voir le jour !

Merci

Cordialement,

**Sujet :** [INTERNET] avis favorable extension Réserve

**De :** Isabelle MERCIER <imercier@wanadoo.fr>

**Date :** 23/11/2021 21:18

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Isabelle Mercier

Maison forestière du Vergne

Chemin du Galastre

48140 Le Malzieu-Ville

Bonjour,

Je suis FAVORABLE à l'extension de la Réserve naturelle des marais d'Yves. Du fait de la création de la digue, celle-ci paye déjà un lourd tribut à l'urbanisation de la zone littorale. Il semble juste, en compensation, de prolonger le périmètre protégé, notamment pour les oiseaux migrateurs. De plus, le maintien du passage piétons et cyclable, de la pêche au carrelet, me semble respecter des usages importants de la zone.

Cette extension permettrait aussi de montrer que nous sommes capables d'agir pour le maintien de la biodiversité, en ces périodes de changement climatique rapide.

Merci pour l'avenir de nos enfants et les générations futures !

Isabelle Mercier

**Sujet :** [INTERNET] Extension de la réserve naturelle

**De :** sébastien le duc <cebadleduc@yahoo.fr>

**Date :** 23/11/2021 20:20

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour.

Je suis pour l'extension de la réserve d'Yves. Cela permettra de mieux encadrer les activités humaines et de protéger la biodiversité. Cordialement. SL

Leduc Sebastien



**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de la RNN Yves -Enquête publique

**De :** David Hadida <hd17340@gmail.com>

**Date :** 23/11/2021 19:57

**Pour :** Mairie Yves <mairie-yves@wanadoo.fr>, mairie@fouras-les-bains.fr, pref-envir-  
pref17@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

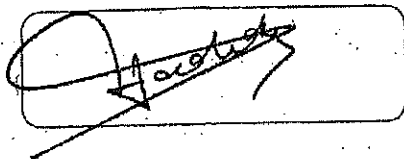
Nom : HADIDA Prénom : DAVID

Adresse : 80 A avenue de la Cabane des sables 17340 YVES

Mail : hd17340@gmail.com

Téléphone : .....

Signature :



Destinataires : copie à [secretairn@carrelets-charentais.com](mailto:secretairn@carrelets-charentais.com)

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : [pref-envir-prof17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-prof17@charente-maritime.gouv.fr)

Mairie d'Yves à l'adresse : [mairie-yves@wanadoo.fr](mailto:mairie-yves@wanadoo.fr)

Mairie de Fouras à l'adresse : [mairie@fouras-les-bains.fr](mailto:mairie@fouras-les-bains.fr)

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Bien à vous.

David Hadida

**Sujet :** [INTERNET] Enquête extension RNN Marais d'Yves

**De :** Sylvain ROBERT <sylvain.robert6@wanadoo.fr>

**Date :** 23/11/2021 19:29

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis pour le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

Cela permettra d'accroître la protection des populations d'oiseaux surtout des limicoles et des anatidés.

Cordialement

Mr Sylvain ROBERT

**Sujet :** [INTERNET] Pour l'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves

**De :** Luca Encelle <lucaencelle@gmail.com>

**Date :** 23/11/2021 18:31

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

En ces temps troublés d'effondrement des populations animales, du déclin de la biodiversité, et de la sur-urbanisation de nos espaces naturels, je vous écris pour vous dire que je suis favorable à l'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves. Nous devons protéger nos derniers espaces naturels français.

Cordialement,

Luca ENCELLE

**Sujet :** [INTERNET] POUR l'extension de la réserve des marais d'Yves

**De :** risson <risson@wanadoo.fr>

**Date :** 23/11/2021 18:22

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

suite à la lecture des documents disponibles sur le sujet, je vous communique mon avis favorable à l'extension du territoire de la réserve des marais d'Yves.

Cordialement,

Katia Risson

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

**Sujet :** [INTERNET] enquête public

**De :** Marcel Vallerault <marcelval17@gmail.com>

**Date :** 23/11/2021 18:00

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

*Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO*

*Pour 3 raisons :*

- la disparition des territoires de chasse.
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts.
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux.
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets.

Marcel VALLERAULT

2 rue de la Tourelle

17380 TONNAY BOUTONNE

**Sujet :** [INTERNET] Avis extension RNN Marais d'Yves

**De :** Fabien LAYROL <fabien.layrol@orange.fr>

**Date :** 23/11/2021 17:56

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur

Je soutiens totalement le projet qui vise à renforcer la conservation de la richesse exceptionnelle de ce patrimoine naturel unique en France et concerne une grande diversité de milieux naturels qui accueillent nombre d'espèces animales et végétales : estran vaseux, dunes sèches et mares temporaires plus ou moins saumâtres, marais et roselières, prairies humides, haies de tamaris, bosquets et fourrés.

Étendre la superficie de la réserve d'Yves permettra une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des marais littoraux et garantira une zone de quiétude élargie pour les oiseaux d'eau. En hiver, plus de 20 000 limicoles, environ 1 500 canards et plusieurs centaines d'oies cendrées fréquentent ce site d'importance nationale et internationale pour l'accueil des populations d'espèces hivernantes et migratrices.

Cordialement.

Fabien Layrol



**Sujet :** [INTERNET] Extension RNN Yves

**De :** alice vaillier <alice.vaillier@live.fr>

**Date :** 23/11/2021 17:26

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis très favorable et enthousiaste à l'idée d'étendre la RNN du marais d'Yves. Je connais cette réserve de l'intérieur dans le cadre d'un service civique, et je pense que l'agrandir serait une énorme plus value pour la conservation de la biodiversité en Charente Maritime.

Alice

Télécharger [Outlook pour Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

**De :** renan lemouel <renan\_lemouel@yahoo.fr>

**Date :** 23/11/2021 17:16

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis totalement pour l'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves.  
Elle est indispensable à la protection de l'environnement.

Cordialement,  
Renan

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'extension de la RNN D Yves

**De :** Perret <christopheperret@orange.fr>

**Date :** 23/11/2021 15:38

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour je suis contre le projet d'extension de la RNN D Yves gérée part LPO  
Pour les raisons suivantes

L entrave à la liberté circulation des personnes et des animaux

L entrave aux activités économiques : cyclotouristes, pêche, nautisme, carrelets

Loisirs de plein air , baignade etc

Envoyé de mon iPad